

Paris, le 4 avril 2011

## DECLARATION LIMINAIRE AU CTPD DU 5 AVRIL 2011

Monsieur le Président,

La fusion de la DGCP et de la DGI a été imposée en 2007 dans le cadre de la RGPP. Cette fusion emblématique avait pour vitrine l'installation des SIP. L'objectif de cette réforme était l'économie de postes budgétaires entraînant la suppression de milliers d'emplois annoncés dès 2007 par le Ministre Woerth.

Le 5 octobre 2007, le journal le Figaro annonçait cette réforme en titrant « le Big Bang de Bercy ».

Le Ministre promettait une réforme dans l'intérêt des agents et des usagers. Il a été relayé dans ses propos à tous les niveaux hiérarchiques.

Cette fusion brutale, menée au pas de charge, encadrée par un calendrier drastique, a eu les conséquences que nous connaissons en matière d'installation des personnels.

Les installations ont été faites dans des locaux non finis, en plein travaux.

Les normes de sécurité n'ont pas été respectées, ni pour les agents, ni pour le public. De multiples interventions des organisations syndicales ont été nécessaires pour faire respecter les droits des agents.

L'installation des SIP a provoqué la désorganisation des services des ex trésoreries et des ex centres des impôts. Elle a imposé une polyvalence ou poly compétence au détriment des connaissances professionnelles de chacune des deux filières.

Sur Paris c'est plus de vingt sites qui ont été fermés au public.

L'organisation de l'accueil tel qu'elle a été conçue par la Direction Générale s'avère ingérable.

L'accueil régit toutes les activités du SIP en charge de cette mission et souvent entraîne l'autre SIP sensé palier aux absences dans le désordre ambiant.

En matière de recouvrement comme pour l'assiette, des missions sont négligées faute de temps et de personnels pour les accomplir.

Il faut palier au plus pressé en permanence.

En effet, des missions, pourtant essentielles, contribuant à l'apurement des fichiers sont reléguées au second plan et cela génère une accumulation de retard.

Les missions, comme le traitement de NPAI ou le renvoi des chèques sur le Trésor sont des services dûs aux contribuables.

Or la désorganisation des services, le ciblage des missions et le manque criant d'effectif ne permettent plus de traiter dans de bonnes conditions toutes les missions.  
De même pour les secteurs d'assiette, le contrôle sur pièce est une mission de plus en plus difficile à assurer.

La séparation ordonnateur/comptable n'est plus qu'une phrase inscrite dans le décret de 62. Dans la réalité, la même personne ordonne un dégrèvement et le comptabilise. Où est le contrôle?

Et pourtant du Ministre jusqu'à vous c'est à celui qui prônera le plus haut et le plus fort son attachement à cette séparation historique. N'est ce pas là un bel exemple de langue de bois, qui entoure depuis le début cette fusion?

Les chefs de service et leurs adjoints ont les plus grandes difficultés à gérer ces services. Ils subissent des pressions constantes. Le rôle du comptable public est bafoué et chacun y perd ses repères.

Le bilan présenté par vos services, fait état des difficultés rencontrées notamment dans l'organisation de l'accueil.

Les files d'attente lors des grosses échéances et de la campagne IR ou quant les deux sont conjuguées, engendrent des tensions entre contribuables et personnels assurant cet accueil.

Les flux de fréquentation prouvent la véracité de nos demandes réitérées de ne pas installer de gros SIP, de redimensionner avec créations d'emplois les secteurs d'accueil.

Les discussions âpres entre les collègues tournent autour de l'accueil à la pause méridienne et enveniment les rapports.

Une position dogmatique de la Direction tant locale que Générale a laissé un goût amer aux personnels des deux filières.

Comment ne pas comprendre les agents de la filière fiscale qui veulent garder leur acquis.  
Comment ne pas comprendre les agents de la filière gestion publique qui ne veulent pas assumer seuls l'accueil du midi.

En ce qui concerne les effectifs, la aussi, les déclarations sont allées bon train: « les SIP ne serviront pas à supprimer des emplois »

exemple:

installation des SIP du 18 ème le 6/12/2010 : - 3 emplois à l'ORE

- 2 emplois au TSM

installation du SIP Pte Dauphine le 8/12/2010: - 1 emploi à l'ORE

- 3 emplois au TSM

installation du SIP 8ème le 13/12/2010

- 2 emplois à l'ORE

Les cartons ne sont pas encore déballés que les suppressions d'emplois tombent.

Au total c'est 56 emplois en moins sur les 23 SIP pour cette année.

Tout cela c'est sans compter les vacances d'emplois et le travail à redistribuer auprès des collègues.

Nous ne parlerons pas des résultats dont toute la hiérarchie se targue, dûs uniquement au dévouement et à la conscience professionnelle de chaque agent.

FO DGFIP a, dès le début, dénoncé l'installation des SIP qu'il a réitéré lors de son dernier congrès en novembre 2010.

Plus que jamais, nous nous prononçons contre l'installation des SIP.

Nous vous demandons solennellement de stopper ces installations.

Ceux qui pâtissent tous les jours de cette réforme ce sont les agents.

Ils déjeunent en ½ heure ou même pas du tout, pour assurer l'accueil.

Ils se font régulièrement écrêter sur leurs heures travaillées.

Ils ne peuvent pas prendre leur congé comme bon leur semble.

Ils doivent être polyvalents.

Ils découvrent le matin ce qu'ils vont devoir faire pendant la journée.

Pour certains leur travail s'accumule car ils doivent remplacer à l'accueil.

Cela devient de plus en plus difficile de suivre son travail tellement la désorganisation est à son paroxysme.

Ils doivent coordonner leur planning de congés avec les collègues de l'accueil mais aussi avec le caissier.

Les collègues de l'accueil sont coupés des autres collègues. Ils ont l'impression de ne plus faire partie du même service.

Ils vivent dans le stress et la désorganisation continuels.

Chacun s'accorde à dire que la dégradation de leur condition de travail est très sensible.

Le point de rupture est là.

Le service accueil a été dès le départ sous dimensionné.

Les suppressions d'emplois aveugles et les vacances d'emplois incessantes ont contribué à la situation décrite que subissent vos agents.

La délégation FO DGFIP n'a pas l'intention de passer des heures avec vous en CTPD pour se lamenter du mauvais sort réservé à vos agents.

Nous n'avons que faire de votre compassion.

Nous n'accepterons pas plus le discours formateur de « l'exemple à donner ou de la conjoncture ».

Nous mettons comme préalable à toute discussion sur le bilan des SIP déjà installés:

Un premier vœu unanime du CTPD pour le comblement immédiat des vacances d'emplois au sein de la DRFIP de Paris.

Un deuxième vœu unanime du CTPD du redimensionnement des secteurs d'accueil avec créations d'emplois adéquates.